

notre début, si on veut bien nous continuer le bienveillant patronage que nous avons reçu jusqu'à ce jour.

Cependant, nous devons réclamer l'indulgence de nos lecteurs, aujourd'hui, en leur déclarant que le faible état de notre santé nous conseille de prendre une vacance d'un mois et demi environ. Ainsi, le premier numéro de notre seconde année ne paraîtra donc que vers le quinze du mois d'octobre.

A cette époque, nous serons à l'œuvre, si Dieu nous prête vie, et nous espérons que nous retrouverons tous ceux qui ont bien voulu nous suivre depuis notre début.

Nous croyons encore devoir prévenir nos abonnés, qu'une autre année, le postage sera à leur charge ; car le prix de notre publication est trop réduit pour nous permettre de payer une somme qui est considérable pour nous, mais qui, distribuée entre tous les abonnés, se réduira à une bagatelle.

Cinquième entretien sur la famille.

L'HOMME, SES PRÉROGATIVES, SES OBLIGATIONS COMME
CHEF DE FAMILLE.

LE JOUR D'UN MARIAGE.

(Suite.)

Le *oui* sacramentel est prononcé ! Voilà encore une union scellée dans le ciel..... Alors le prêtre se découvre, bénit l'anneau de la jeune épouse, prie Dieu que cet anneau devienne, pour celle qui devra toujours le porter à son doigt, le signe d'une fidélité inviolable, d'un amour que rien ne pourra altérer.

Le prêtre remet ensuite cet anneau dans la main de l'époux pour qu'il le passe au doigt de son épouse. Aussitôt, les nouveaux mariés se donnent la main, comme marque qu'ils se soutiendront l'un et l'autre pour s'empêcher de tomber ; et alors le prêtre levant